

16 déc 2015 -16:35

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2015

## Transfert de membres du personnel de l'Office national de l'emploi aux régions

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel et du ministre de l'Emploi Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé cinq projets d'arrêté royal relatifs au transfert de membres du personnel de l'Office national de l'emploi vers la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.

Suite à la sixième réforme de l'Etat, des services sont transférés intégralement ou partiellement aux gouvernements des régions et des communautés. Dans ce cadre, le Conseil des ministres a approuvé cinq projets d'arrêté royal :

- un projet d'arrêté royal relatif au transfert de membres du personnel de l'Office national de l'emploi (ONEM) vers la Région flamande
- deux projets d'arrêté royal relatifs au transfert de membres du personnel de l'ONEM à la Région wallonne
- deux projets d'arrêté royal relatifs au transfert de membres du personnel de l'ONEM à la Région de Bruxelles-Capitale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel

rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<http://www.premier.belgium.be>

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur

Rue Ducale 61

1000 Bruxelles

Belgique